



**Conseil d'arrondissement du jeudi 7 novembre 2024**

## **Vœu relatif à l'arrêt de la privatisation des bus, pour des transports publics accessibles et de qualité pour toutes et tous**

**Déposé par les élues et élus du Groupe communiste et citoyen**

Considérant la loi d'orientation des mobilités fixant un calendrier de fin du monopole de la RATP et la SNCF en Ile-de-France ;

Considérant le choix d'Ile-de-France Mobilités d'écarter la possibilité d'une régie publique pour l'exploitation des lignes de bus actuellement gérées par la RATP et le remplacement progressif de l'activité bus de l'entreprise publique RATP par 12 entreprises privées d'ici le 1<sup>er</sup> octobre 2025 ;

Considérant l'absence d'obligation européenne de privatisation des lignes de transports publics aujourd'hui exploitées par la RATP ;

Considérant l'absence d'études d'impacts sur les conséquences économiques, sociales et environnementales de l'allotissement du réseau de bus de la RATP en 12 lots ;

Considérant le retour d'expérience de la mise en concurrence des réseaux de bus de grande couronne où la qualité de service a été dégradée sur de nombreux secteurs et où les coûts supportés par Ile-de-France Mobilités ont augmenté contrairement aux engagements initiaux ;

Considérant que la mise en concurrence des transports publics de bus repose sur le moins disant économique dans un secteur où 70% du prix de production du service est composé des salaires et cotisations sociales,

Considérant que ce basculement vers le privé entraîne d'ores et déjà une dégradation des conditions de travail des conductrices et conducteurs de bus de la RATP dont l'ajout d'une heure travaillée non-payée par jour ;

Considérant que le transfert du personnel RATP se prépare actuellement sans aucune garantie de maintien des conditions de travail ;

Considérant qu'une partie du personnel du réseau de surface non transférable sera confrontée à des difficultés de conserver un emploi au sein de la RATP ;

Considérant que cette incertitude engendre une vive inquiétude parmi les personnels de la RATP et a provoqué un mouvement de démissions ou d'abandons de postes de plus d'un millier de conducteur depuis 2021 engendrant les perturbations subit au quotidien par les habitantes et habitants du 20<sup>e</sup> et de Paris.

Considérant que la perte d'attractivité du métier généré par la politique de productivité commandée par IDFM, au travers des contrats qui lient l'autorité organisatrice aux opérateurs dont fait partie la RATP, participe à la pénurie nationale de conductrices et conducteurs de bus ;

Considérant l'importance pour la vie et l'attractivité économiques de notre capitale d'un réseau de transports francilien fonctionnel au quotidien et indépendant de stratégies propres à des groupes privés français ou étrangers ;

Considérant les effets désastreux de cette situation sur les conditions de transports des usagers et leurs conséquences économiques, sanitaires, environnementales et personnelles (retards, licenciements, véhicules surchargés, retour à l'automobile individuelle, etc.) ;

Considérant l'état très préoccupant des finances d'Ile-de-France Mobilités, des hausses de tarifs successives et à venir appliquées aux usagers ;

Considérant les coûts engendrés par le processus de privatisation pour la collectivité (rachat par IDFM des seuls biens liés à l'exploitation, coûts de l'organisations du transfert des agents de la RATP aux futurs concessionnaires, coûts des réorganisations de la RATP et enfin coûts générés par la réponse aux appels d'offres) qui sont autant de moyens en moins au service du déploiement et du renforcement de l'offre de transport en Ile-de-France ;

Considérant l'urgence climatique, la crise énergétique et la nécessité de proposer des transports publics réguliers et attractifs pour faciliter leur usage et réduire celui de l'automobile lorsque cela est possible ;

**Sur proposition des élués et élus du groupe Communiste et Citoyen, le Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement affirme sa solidarité avec les usagers, les cheminots et tous les personnels des transports publics d'Ile-de-France et émet le vœu que la ville de Paris :**

DEMANDE à Valérie PECRESSE, Présidente d'Ile-de-France Mobilités, la suspension immédiate de la privatisation de toutes les lignes de bus RATP et l'annulation de la hausse du passe Navigo prévu le 1<sup>er</sup> janvier 2025 qui porterait l'abonnement Navigo mensuel à 89 euros par mois,

DEMANDE à l'Etat et à Ile-de-France Mobilités de renforcer les moyens financiers et humains afin de retrouver des transports publics de qualité, fréquents et fiables.

RELAIE auprès des parlementaire parisiens la nécessité de porter des propositions législatives permettant à la RATP et à la SNCF de poursuivre l'exploitation des lignes dont elles ont la responsabilité aujourd'hui.